



Bulletin Officiel

N° 4044 Mardi 14 Février 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENTS D'ANNUITES

EMPRUNT OBLIGATAIRE « STB 2008/2 »	2
FCC BIAT-CREDIMMO 1	2
FCC BIAT-CREDIMMO 2	2

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

CIL 2012-1	3-5
------------	-----

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

HEXABYTE	5
----------	---

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE «BTE 2011»	6
--------------------------------	---

COURBE DES TAUX

6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

7-8

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT D'ANNUITES

EMPRUNT OBLIGATAIRE « STB 2008/2 »

La Société Tunisienne de Banque porte à la connaissance des souscripteurs à l'emprunt obligataire «STB 2008/2» que la troisième annuité (en capital et en intérêts au taux de 6,50%) venant à échéance le **18 février 2012**, sera mise en paiement à partir du **lundi 20 février 2012**, auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM comme suit :

- Principal par obligation : **6,250 DT**
- Intérêt brut par obligation : **5,688 DT**
- Total brut par obligation : **11,938 DT**

2012 - AS - 87

PAIEMENTS D'ANNUITES

FCC BIAT-CREDIMMO 1

La Société de Gestion des FCC « Tunisie Titrisation » porte à la connaissance des porteurs des parts prioritaires **P1** et **P2** et les parts subordonnées **S** du « **FCC BIAT-CREDIMMO 1** », que le remboursement desdites parts en Capital pour **P1**, **P2** et **S** et le règlement des Intérêts pour **P1**, **P2** et **S**, aux taux respectifs de **TMM*+0.50%**, **TMM*+1.20%** et **TMM*+2.20%**, relatif à l'échéance du **15 Février 2012**, seront effectués comme suit :

Part P1 :

Principal Unitaire :	10,215 DT	par part P1
Intérêt Unitaire brut :	0,096 DT	par part P1

Total brut : 10,311 DT par part P1

Part P2 :

Principal Unitaire :	41.341 DT	par part P2
Intérêt Unitaire brut :	11,193 DT	par part P2

Total brut : 52,534 DT par part P2

Part S :

Principal Unitaire :	41,341 DT	par part S
Intérêt Unitaire brut :	13,749 DT	par part S

Total brut : 55,090 DT par part S

* Moyenne des Taux Mensuels Moyens des 3 derniers mois qui précèdent le paiement ; soit 3.18%.

2012 - AS - 83

FCC BIAT-CREDIMMO 2

La Société de Gestion des FCC « Tunisie Titrisation » porte à la connaissance des porteurs des parts prioritaires **P1**, **P2** et **P3** et les parts subordonnées **S** du « **FCC BIAT-CREDIMMO 2** », que le remboursement desdites parts en Capital pour **P1** et le règlement des Intérêts pour **P1**, **P2**, **P3** et **S**, aux taux respectifs de **TMM*+0.50%**, **TMM*+1.00%**, **TMM*+1.70%** et **TMM*+2.00%**, relatif à l'échéance du **15 Février 2012**, seront comme suit :

Part P1 :

Principal Unitaire :	42,123 DT	par part P1
Intérêt Unitaire brut :	0,902 DT	par part P1

Total brut : 43,025 DT par part P1

Part P2 :

Intérêt Unitaire brut :	10,682 DT	par part P2
-------------------------	-----------	-------------

Total brut : 10,682 DT par part P2

Part P3 :

Intérêt Unitaire brut :	12,471 DT	par part P3
-------------------------	-----------	-------------

Total brut : 12,471 DT par part P3

Part S :

Intérêt Unitaire brut :	13,238 DT	par part S
-------------------------	-----------	------------

Total brut : 13,238 DT par part S

* Moyenne des Taux Mensuels Moyens des 3 derniers mois qui précèdent le paiement ; soit 3.18%.

2012 - AS - 84

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2012-1 »

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le 24/05/2011 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 100 millions de dinars avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2011 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration, pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du 20/10/2011 a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire d'une durée de 5 ans et d'un montant de 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant de 30 000 000 dinars, dans le cas où les conditions du marché le permettraient. Le Conseil a délégué au Président Directeur Général le pouvoir de fixer les taux d'intérêts de l'emprunt.

Dans le cadre de cette délégation, le Président Directeur Général a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20 millions de dinars et a fixé les taux d'intérêts à **TMM+1,25%** brut l'an pour le taux variable et **6%** brut l'an pour le taux fixe.

Renseignements relatifs à l'opération :

Dénomination de l'emprunt : « CIL 2012/1 »

Montant de l'emprunt : 20.000.000 dinars.

Nombre de titres émis : 200.000 obligations

Valeur nominale des titres : 100 dinars

Durée totale : 5 ans

Période de souscription et versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **23 février 2012** et clôturées sans préavis au plus tard le **30 mars 2012**.

Les demandes de souscriptions seront reçues dans la limite des titres émis soit 200 000 obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission à la date de clôture de la période de souscription, soit le **30 mars 2012** et passé ce délai, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **23 mai 2012** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché du Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **23 février 2012** aux guichets de la **Compagnie Générale d'Investissement**, intermédiaire en bourse, 16 Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis.

- Suite -

But de l'émission :

La Compagnie Internationale de Leasing a prévu pour l'année 2012 des mises en force qui s'élèvent à 170 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 60 millions de dinars par deux emprunts obligataires (dont 20 millions dinars objet de la présente note d'opération), 40 millions de dinars par d'autres emprunts à moyen terme et par l'encaissement des crédits de leasing accordés durant les années passées.

Prix de souscription :

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables à la souscription. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture, soit le **30 mars 2012**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Date de jouissance des intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30 mars 2012** seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **30 mars 2012**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : A la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **1,25%** brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 125 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de mars de l'année N-1 au mois de février de l'année N.

- Taux annuel brut de **6,0%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Modalité et délais de délivrance des titres :

Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, la C.G.I. Intermédiaire en bourse.

Intérêts :

Les intérêts sont payés à terme échu le **30 mars** de chaque année.

La dernière échéance est prévue pour le **30 mars 2017**.

Amortissement et remboursement de l'emprunt :

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année de la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation.

L'emprunt sera amorti en totalité le **30 mars 2017**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Durée de vie moyenne : 3 ans

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) : 2,783 années.

- Suite -

Notation de l'émission

L'Agence de Notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note BBB-(tun) à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing en date du 30/01/2012.

La note nationale "BBB" indique : des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en lieu du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes du pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

La CIL s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer l'obligation et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

Notation de la société et son historique :

Le 21 décembre 2011, Fitch Ratings a abaissé la note nationale à long terme de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) de 'BBB (tun)' à 'BBB-(tun)' et a confirmé sa note à court terme 'F3' (F3). Simultanément, l'agence a levé la surveillance négative sous laquelle ces notes avaient été placées : la perspective de la note nationale à long terme est stable.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement, Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité y afférente.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n°12-766 du 09 février 2012, d'un document de référence enregistré auprès du CMF en date du 17 janvier 2012 sous le n°12-001, des indicateurs d'activité de la CIL relatifs au 1er trimestre 2012 pour le placement sollicité après le 20 avril 2012 et des états financiers de la CIL, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2012.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la CIL et de la CGI, 16 avenue Jean Jaurès -1001 Tunis-, et sur le site internet du CMF www.cmf.org.tn.

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 1er trimestre 2012 et les états financiers de l'émission relatifs à l'exercice 2011 seront publiés au bulletin officiel du CMF au plus tard respectivement le 20 avril et le 30 avril 2012.

2012 - AS - 82

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

HEXABYTE

Siège social : Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000- Béja

La société « HEXABYTE » informe ses actionnaires et le public que l'augmentation de son capital social de **333 334 dinars**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 décembre 2010 et ouverte à la souscription du public le 13 janvier 2012 conformément au prospectus d'Offre à Prix Ferme dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne et d'admission aux négociations sur le marché alternatif de la cote de la Bourse, visé par le CMF sous le N° 11-764 du 30 décembre 2011, a été réalisée par l'émission de 333 334 actions nouvelles de nominal 1 dinar majoré d'une prime d'émission de 5 dinars par action, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription.

Le capital social est ainsi porté à **2 083 334 dinars** divisé en 2 083 334 actions de nominal 1 dinar et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

2012 - AS - 75

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « BTE 2011 »

La BNA Capitaux, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « BTE 2011 » de D. 50 000 000, ouvertes au public le 26 décembre 2011, ont été clôturées le 07 février 2012.

2012 - AS - 79

AVIS

COURBE DES TAUX DU 14 FEVRIER 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,204%		
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		3,243%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		3,290%	1 001,903
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		3,326%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		3,410%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,514%	
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,660%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,723%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,806%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,889%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,952%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		4,056%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,140%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013	4,202%		
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013	4,196%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,224%	1 007,891
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,528%	1 024,275
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,790%	1 054,254
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,911%	1 073,413
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,216%	1 048,013
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,563%		981,505
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,642%	985,876
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,753%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,895%	1 038,003
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,134%		965,673
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,138%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,144%	963,723
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,217%	1 049,970
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,223%		952,375

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	139,921 139,932		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,281 12,282		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,258 1,258		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	33,999 34,002		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,424 46,427		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08	161,841	161,936 160,959		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	559,700 555,469		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	134,065 133,594		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	126,329 126,180		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	116,435 116,305		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	114,405 114,217		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	94,010 93,597		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	149,833 149,259		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	99,301 98,605		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	103,363 103,291		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 297,390 1 296,002		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 241,874 2 241,679		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	107,538 107,570		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	110,045 109,556		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	121,822 121,554		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 188,260 1 187,398		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	128,310 128,005		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	15,095 15,052		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	5 858,118 5 851,831		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 693,535 6 682,230		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,217 2,221		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,847 1,851		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,132 1,135		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
29	SANAETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	107,705	108,059 108,070
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,453	104,869 104,878
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,332	105,747 105,759
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,098	103,533 103,563
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,394	103,821 103,832
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,215	107,604 107,614
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,772	104,229 104,240
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,897	104,332 104,343
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,077	104,540 104,550
38	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,536	105,954 105,962
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,558	102,962 102,972
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,067	104,185	104,651 104,662
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	103,891	104,285 104,294
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,625	107,039 107,049
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	105,870	106,261 106,269
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,845	103,137 103,143
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,760	103,151 103,160
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,226	104,646 104,655
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,393	102,847 102,858
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	103,270	103,695 103,707

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	103,752	104,131	104,140
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,538	102,974	102,984
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,231	104,651	104,661
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,650	105,027	105,035
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,003	102,394	102,403
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,514	10,550	10,551
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	103,618	104,041	104,050
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	102,703	103,085	103,094
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	101,539	101,970	102,034
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,203	74,907	74,843
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	147,820	148,725	148,276
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 463,682	1 463,433	1 463,962
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	113,852	113,702	113,420
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	115,394	115,020	114,752
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	91,299	90,993	90,460
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,380	16,432	16,425
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	273,836	274,803	273,335
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	46,324	45,335	45,022
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 354,600	2 395,859	2 383,139
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	79,795	80,302	80,010
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,215	58,415	58,264
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	101,727	101,331	101,125
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	112,003	111,826	111,480
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	104,614	103,642	103,011
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,729	11,758	11,748
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,678	12,658	12,644
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,937	16,836	16,815
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	16,905	16,813	16,758
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,027	12,178	12,110
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,413	10,371
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,275	10,256
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,271	10,256
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	125,099	124,940	124,581
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	124,029	123,778	123,661
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	10,196	10,247	10,222
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	117,513	115,143	114,427
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	19,772	19,954	19,858
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	98,535	98,103
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	99,588	99,215
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	99,925	99,954
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	98,979	99,590	99,715
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	106,970	108,184	108,452
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	142,370	141,682	140,441
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,736	11,045	11,023
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	115,406	116,084	115,954
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	115,213	116,598	116,525
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	102,389	103,056	103,255
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	101,337	101,467	101,585
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	182,341	182,606	181,755
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	163,739	164,196	163,650
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	142,390	142,833	142,521
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	9 931,269	9 989,288	9 896,957
101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	196,247	193,892
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	136,728	135,457
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 515,232	1 518,021
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	105,331	105,402
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	98,635	99,606
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	115,838	116,233
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 118,317	10 103,622	10 074,665

BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS